

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ALLIER MARGERIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice 29
Présents : 18
Votants 25
Pouvoirs : 7

Date convocation : 11/12/2025
Affichage : 11/12/2025

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 décembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Jean-François COLLANGE, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Jonathan FLOURET, Guy MAYRAND

Absents excusés : Julian GAILLARD, Sébastien BROUSSARD, Johanne TRIOULIER, Marie-Josée BEAUD, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS.

Pouvoirs : Julian GAILLARD à Anne-Marie PIJEAU, Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Johanne TRIOULIER à Marc OZIOL, Marie-Josée BEAUD, à Jean-François COLLANGE, Thierry CHAZE à Liliane PERISSAGUET, Patrice CLAVEL à Alain GAILLARD, Jean-Marie BOSCUS à Jean-Louis BRUN

Secrétaire de séance : Marc OZIOL

Objet : AIDES AU REGROUPEMENT SCOLAIRE 2026

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

DECIDE d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2026:

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention proposée	Observations
Association des parents d'élèves de l'école de LUC	Transport pour regroupement pédagogique (année 2025-2026)	695,00 €	L'opération s'élève à un total de 1 390 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 695 €.
Société du sou de l'école de Rocles	Transport pour regroupement pédagogique (année 2025-2026)	1 499,25 €	Le coût total de l'opération est de 4101 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1499,25 € ainsi qu'une participation de l'USEP de 822 € et des Scènes Croisées de 280 €.
Association des parents d'élèves de Saint Flour de Mercoire	Transport pour regroupement pédagogique (année 2025-2026)	967,50 €	Le coût total de l'opération est de 2 245 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 967,50 € ainsi qu'une participation de l'USEP de 310 €.
Association des parents d'élèves de Chambon le Château	Transport jusqu'à Piscine OREADE et Cinéma René Raynal (année 2025-2026)	931,82 €	L'opération s'élève à un total de 1863 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 931,81 €.
TOTAL GENERAL		4 093,57 €	

DONNE MADAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,

Au siège de la Communauté de Communes du Haut-Allier Margeride

Le Président


Francis CHABALIER